

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2015

Présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUIARD, Caroline CORTAY, Laurent DESPLASSE, Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN, Jean-Luc CHUET, Fabienne MAYNARD, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Kristell PERRIN, Célia TRUCHE, Karine MERVELAY.

Excusés : Aurélien DELHOMME (pouvoir à Lionel GUIARD)

Absent : Raphaël PINARDON

Secrétaire de séance : Colette FORY

Compte rendu du 15 juin 2015 : pas de remarque, adopté à l'unanimité.

COR : MODIFICATION DES STATUTS

Transport à la demande (TAD) :

Le conseil départemental a décidé de ne plus financer le TAD. Depuis le 30 juin 2015, arrêt total. La COR n'ayant pas la compétence transport, mais après avoir délibéré, le conseil communautaire prendrait en charge le TAD. Pour prendre cette compétence, il faut que les 36 communes de la communauté donnent leur accord. De nouveaux contrats seront mis en place, un budget a été prévu.

Délibération : acceptée à l'unanimité

REFORME DES STATUTS DE LA COR au 1^{er} janvier 2016 en communauté d'agglomération, nouvelles compétences (piscines) pas de changement sur les compétences actuelles, refus au niveau de la COR de la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

DELIBERATION vote à l'unanimité pour la modification des statuts.

BUDGET : point trésorerie : Les factures seront payées après la réception des travaux, route de l'hôpital et écoles et le prêt de 150 000 € est validé et sera viré prochainement.

Le Grandrisien : coût des travaux pour la commune 32 226 euros ttc plus le coût de nos employés communaux, merci à Jean-Elie et Gérard.

DECISIONS MODIFICATIVES :

Opération 36 Informatique Internet : Facture création du site Internet : sur le compte investissement 4 000 euros insuffisant. 200 euros seront pris sur un autre compte.

Subvention à la nouvelle association les p'tits Potiers de Grandris 630 euros, qui participera aux TAP.

DELIBERATION : accord à l'unanimité

POINT ECOLES

Travaux : Pré-réception le 23 juillet, faire le point sur tous les travaux.

Réception prévue pour le jeudi 6 août. Emménagement des classes le 19 août

Effectif de la rentrée : 96 élèves inscrits à l'école publique.

A la rentrée Mr GUYOMAR prendra le poste de directeur et sera chargé des CE2- CM1

Mme Humann, professeur des écoles aura les CP-CE1, Mme Denuziller, la classe maternelle et Mme Jeannin les CM2.

ECOLE PRIVEE : Mme COQUET est la nouvelle directrice. 28 enfants inscrits à ce jour.

TAP : temps périscolaire : 6 intervenants avec + de sport, 71 enfants inscrits

VALIDATION DU PEDT (Projet Educatif Territorial) : accepté à l'unanimité

RPQS : Syndicat des Eaux de Haute Vallée d'Azergues : Présentation du rapport par le président, Mr GUIARD sur la qualité du service.

Année 2014 : 2 673 abonnés coût du mètre cube 4,07 euros pour une facture moyenne de 120 m3.
Rendement de réseau 0.65 %.

ASSAINISSEMENT : Collectif 39 796 habitants desservis sur la COR, coût moyen TTC 206 euros.

36 stations d'épurations. Assainissement non collectif 10 366 habitants.

Périmètre de la haute vallée d'azergues ancienne CCHVA

Assainissement collectif : 3 339 habitants : Assainissement non collectif : 2 577 habitants

Réalisation en 2014 : STEP de ST NIZIER D'AZERGUES

Réhabilitation et extension de la STEP de GRANDRIS

Transfert de la compétence à la COR

Lancement des travaux de la collecte de GRANDRIS la Folletière

DECHETS : en 2014

Ordures ménagères : 11 248 tonnes moins 0,8 %

Emballages légers 762 tonnes pas de changement

Journaux-magazines : 969 tonnes -1,88%

Verres 1 580 tonnes +5,6%

Déchèteries : 12 877 tonnes +17%

Le coût des services, aides déduites de 90 euros par an et par habitants

TRAVAUX ROUTE DE L'HOPITAL :

Coût de l'ensemble des travaux : 140 000 euros

Participation de la COR, mise en forme du parking.

Hôpital : revêtement du parking

MDR : revêtement de la route départementale

A la charge de la commune : les trottoirs, la signalétique, aménagement du carrefour de l'aire de loisirs.

DROITS DE PREEMPTION :

Aucune préemption retenue sur les trois ventes

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Distribution des numéros de rue aux particuliers par la poste à partir du 19 juillet.

Installation des panneaux de sécurité et de signalétique par les employés communaux.

Prochain BIM : articles au plus tard le 12 septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

L'inauguration de l'école aura lieu un samedi matin, date non précisée, réponse attendue du Sous-Préfet. Prévoir cartons d'invitation et liste des invités.

Après-midi récréative intergénérationnelle se déroulera à Grandris le 5 novembre.

Portage des repas aux personnes âgées : des contacts vont être pris avec les personnes concernées et la SOGERES.

Prévoir une nouvelle action pour la sauvegarde de notre poste.

Les conseillers ayant participé à la journée à l'Assemblée Nationale ont apprécié cette initiative.

Information : des feux en bordure de forêt, soyons vigilants.

Prochaine réunion de quartier : le 2 octobre 19 h rue des écoles, Perret l'Ane et Grande Rue.

Prochain Conseil le 16 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 30.

